



L'activité des vétérinaires : de plus en plus urbaine et féminisée

Le secteur vétérinaire génère un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros en 2016. Celui-ci a progressé de 3,6 % par an entre 2000 et 2016. Les soins aux animaux de compagnie, soit les deux tiers de l'activité, portent cette croissance. En 2016, le secteur emploie 12 900 vétérinaires non salariés ainsi que 5 500 vétérinaires salariés. La profession s'est fortement rajeunie et féminisée ces dernières années. La contraction du cheptel pèse sur l'activité des vétérinaires ruraux ; ces derniers dégagent l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans la vente de médicaments ; par ailleurs, ils travaillent principalement sur le cheptel bovin.

Zoubir Bouziani, division Services, Insee

En 2016, le secteur vétérinaire génère un chiffre d'affaires (CA) de 3,5 milliards d'euros hors taxes. La profession de vétérinaire (*définitions*) reste exercée majoritairement à titre libéral : parmi les vétérinaires inscrits à l'Ordre, 12 900 chefs d'entreprise ou associés non salariés et 5 500 vétérinaires exercent dans le secteur et 1 300 salariés dans d'autres secteurs (*définitions* ; encadré 1). Traditionnellement plutôt orientée vers les soins aux chevaux et aux animaux de ferme, cette profession se diversifie de plus en plus vers les animaux de compagnie (*définitions*). Les trois quarts des unités légales (sociétés ou entreprises individuelles ; *définitions*) du secteur sont spécialisées dans les soins aux animaux de compagnie (*figure 1*). Leur activité est plutôt urbaine, essentiellement tournée vers les ménages propriétaires de ces animaux.

Par ailleurs, 19 % des unités légales sont spécialisées dans les animaux de rente (*définitions*) ; elles sont essentiellement rurales et en relation avec les éleveurs. Elles réalisent 29 % du chiffre d'affaires total du secteur. En effet, le chiffre d'affaires moyen de ces unités légales (680 000 euros) est plus élevé que celui des vétérinaires spécialisés dans les animaux de compagnie (400 000 euros).

De plus, le secteur comprend des unités spécialisées dans les équidés (*définitions*), qui génèrent 1 % du chiffre d'affaires total. Cette activité est tournée à la fois vers les ménages et les éleveurs.

Les soins aux chats, chiens et bovins génèrent 82 % du chiffre d'affaires

Les soins aux chats constituent la première activité du secteur (31 % des ventes ; *figure 2*) en raison de l'importance de leur population au sein des foyers. Ils devancent les soins aux chiens (28 %), même si les frais vétérinaires moyens par chien sont sensiblement plus importants que ceux par chat. En effet, la population des félins est le

double de celle des canidés. De plus, elle est nettement plus dynamique. Ainsi, la part des soins aux chats est croissante. Enfin, les nouveaux animaux de compagnie (NAC) (*définitions*) apportent une activité en croissance, mais encore assez faible (7 %) par rapport aux autres animaux de compagnie. Parmi les animaux de rente, les bovins représentent la part la plus importante de l'activité des vétérinaires (23 % du CA total), loin devant les autres espèces (porcins, volailles, caprins, ovins et lapins), dont l'ensemble génère 5 % du chiffre d'affaires. Pour les porcs et la volaille, les ventes de médicaments représentent l'essentiel du chiffre d'affaires (plus de 90 % ; *bibliographie*).

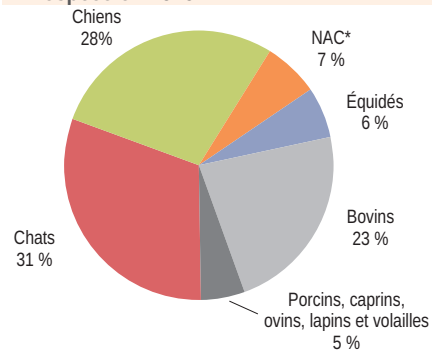
1 Le secteur vétérinaire par spécialisation en 2016

	Unités légales		Chiffre d'affaires hors taxes		Effectifs salariés au 31/12	
	en nombre	en %	en milliards d'euros	en %	en nombre	en %
Animaux de compagnie	6 010	78	2,40	70	13 400	77
principalement	3 840	50	1,85	54	10 400	60
exclusivement	2 170	28	0,55	16	3 000	17
Animaux de rente	1 480	19	1,00	29	3 900	22
principalement	940	12	0,80	23	3 300	19
exclusivement	540	7	0,20	6	600	3
Chevaux et autres équidés	248	3	0,06	1	150	1
Total	7 738	100	3,46	100	17 450	100

Lecture : 78 % des unités légales du secteur vétérinaire sont spécialisées dans les soins aux animaux de compagnie. Elles génèrent 70 % du chiffre d'affaires hors taxes et emploient 13 400 salariés.

Sources : Insee, É sane et Ordre national des vétérinaires, fichier des spécialisations des adhérents.

2 Chiffre d'affaires des vétérinaires par espèce en 2016



* Nouveaux animaux de compagnie

Lecture : les dépenses vétérinaires pour chats et chiens génèrent 59 % du chiffre d'affaires total du secteur.

Sources : Insee, enquête Budget de famille, É sane ; Ordre national des vétérinaires, fichier des spécialisations des adhérents ; Ipsos SantéVet.

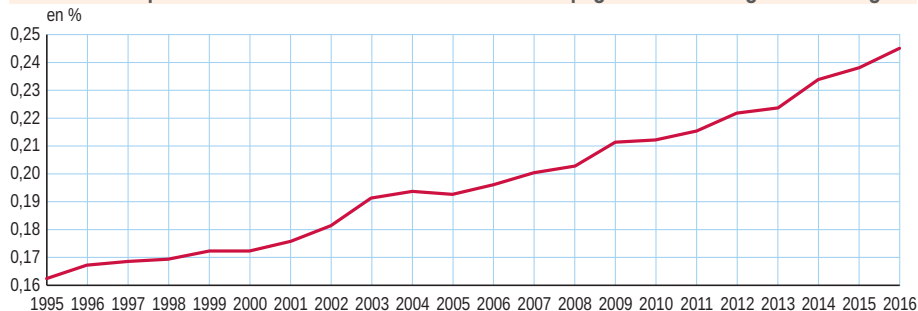
L'activité auprès des chevaux et autres équidés représente 6 % du chiffre d'affaires du secteur. Elle est réalisée non seulement dans des structures spécialisées, mais aussi chez des praticiens plus diversifiés. Le budget moyen par animal est élevé ; en effet, l'investissement qu'il représente pour son propriétaire est important et les opérations délicates, comme le poulinage, sont onéreuses.

Un secteur dynamique tiré par la demande des ménages

L'activité des vétérinaires est soutenue. En moyenne annuelle, le chiffre d'affaires de ce secteur s'accroît de 3,6 % en valeur sur la période 2000-2016 (figure 3). Cette progression est tirée par le segment des animaux de compagnie (+4,8 % en moyenne). En effet, sur la période, la part des dépenses vétérinaires consacrée aux animaux de compagnie passe de 0,17 % à 0,24 % du budget des ménages (figure 4).

D'une part, le nombre d'animaux de compagnie augmente (+0,8 % en moyenne annuelle). D'autre part, les ménages développent le bien-être de leurs compagnons en prodiguant plus de soins par animal. Enfin, les prix des services vétérinaires destinés aux animaux de compagnie sont dynamiques (+2,0 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2016).

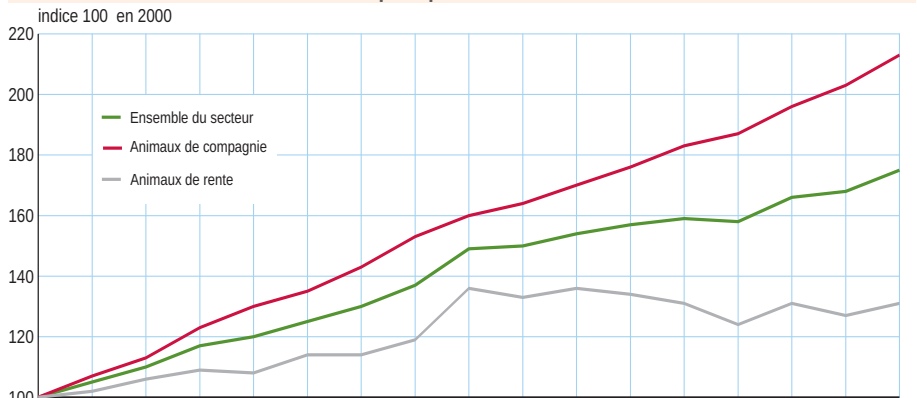
4 Part des dépenses vétérinaires liées aux animaux de compagnie dans le budget des ménages en %



Lecture : les dépenses vétérinaires représentent 0,24 % de la consommation des ménages en 2016.

Source : Insee, comptes nationaux annuels (base 2014).

3 Chiffre d'affaires des vétérinaires par spécialisation



Lecture : le chiffre d'affaires du secteur vétérinaire spécialisé dans les soins aux animaux de compagnie progresse de 113 % entre 2000 et 2016 contre seulement 31 % dans les soins aux animaux de rente.

Source : Insee, comptes nationaux annuels et comptes de l'agriculture.

Les soins aux animaux de rente diminuent avec la baisse du cheptel

Depuis 2008, l'activité de soins aux animaux de rente décroît aussi bien en valeur qu'en volume, en raison de la baisse du cheptel français. Néanmoins, les crises sanitaires entraînent occasionnellement des pics d'activité. La hausse continue des prix, notamment ceux des médicaments vétérinaires, ne compense pas le recul de l'activité en volume. La vente de médicaments représente 80 % du chiffre d'affaires des vétérinaires ruraux, contre seulement 25 % pour leurs homologues urbains. Elle atteint même 95 % du chiffre d'affaires lié aux porcins et aux volailles, contre 75 % pour les bovins.

L'activité des vétérinaires ruraux est très concentrée sur les bovins

Les bovins représentent 80 % du chiffre d'affaires lié aux animaux de rente, en raison de l'importance de leur cheptel et du coût moyen élevé des soins par animal (comme pour les équidés et autres grands animaux).

Le cheptel français, notamment bovin, porcin et avicole, est davantage présent dans le quart nord-ouest de la France et dans le Massif central. Ainsi, 16 % du chiffre d'affaires des vétérinaires ruraux est réalisé en Bretagne,

15 % en Auvergne-Rhône-Alpes, 13 % dans les Pays de la Loire, 12 % en Nouvelle-Aquitaine et 9 % en Normandie (figure 5).

La profession se féminise rapidement

La profession de vétérinaire (chef d'entreprise, associé ou salarié) s'est fortement rajeunie et féminisée (figure 6). Ainsi, en 2016, les femmes représentent 49 % de cette profession, contre 41 % en 2010. D'ailleurs, 72 % des diplômés primo-inscrits à l'Ordre des vétérinaires en 2016 sont des femmes. Parmi les seuls vétérinaires salariés du secteur, 80 % sont des femmes. En effet, les femmes vétérinaires optent plus fréquemment pour le salariat, comme dans de nombreuses professions libérales (bibliographie). De plus, elles se spécialisent davantage dans les soins aux animaux de compagnie : 86 % d'entre elles, contre seulement 62 % chez les hommes.

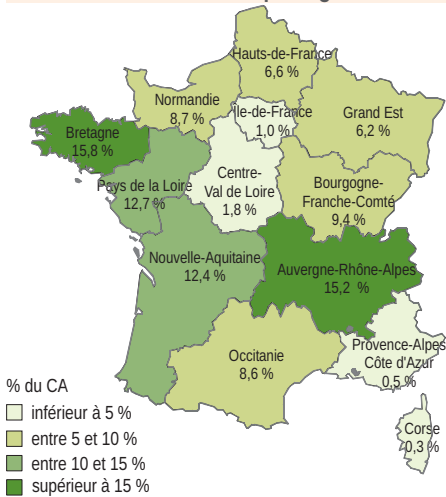
Parmi les salariés (vétérinaires et non-vétérinaires) du secteur, 90 % sont des femmes (figure 7). Au sein du personnel non vétérinaire, elles occupent traditionnellement l'essentiel des postes d'auxiliaires vétérinaires (définitions) et administratifs (secrétariat, accueil...).

Fort développement des sociétés d'exercice libéral

En 2016, 18 400 vétérinaires exercent dans le secteur (encadré 1), dont 12 900 à titre libéral (non-salariés) : 9 100 associés-gérants de sociétés et 4 200 entrepreneurs individuels (certains associés pouvant également exercer à titre individuel dans une autre unité légale). Les unités légales sont majoritairement (55 %) des entreprises individuelles (définitions). Ce statut juridique concerne toutefois de plus petites unités qui ne représentent que 20 % du chiffre d'affaires et des salariés du secteur.

Depuis plusieurs années, la forme individuelle baisse au profit de la forme sociétale (définitions). Au sein des sociétés, les sociétés

5 Répartition du chiffre d'affaires des vétérinaires ruraux par région en 2016



% du CA
 ■ inférieur à 5 %
 ■ entre 5 et 10 %
 ■ entre 10 et 15 %
 ■ supérieur à 15 %

Lecture : en 2016, 15,8 % du chiffre d'affaires des vétérinaires ruraux est réalisé en Bretagne.
 Sources : Insee, *Ésane* ; Ordre national des vétérinaires, *fichier des spécialisations des adhérents*.

Encadré 1 1 300 vétérinaires salariés travaillent dans d'autres secteurs

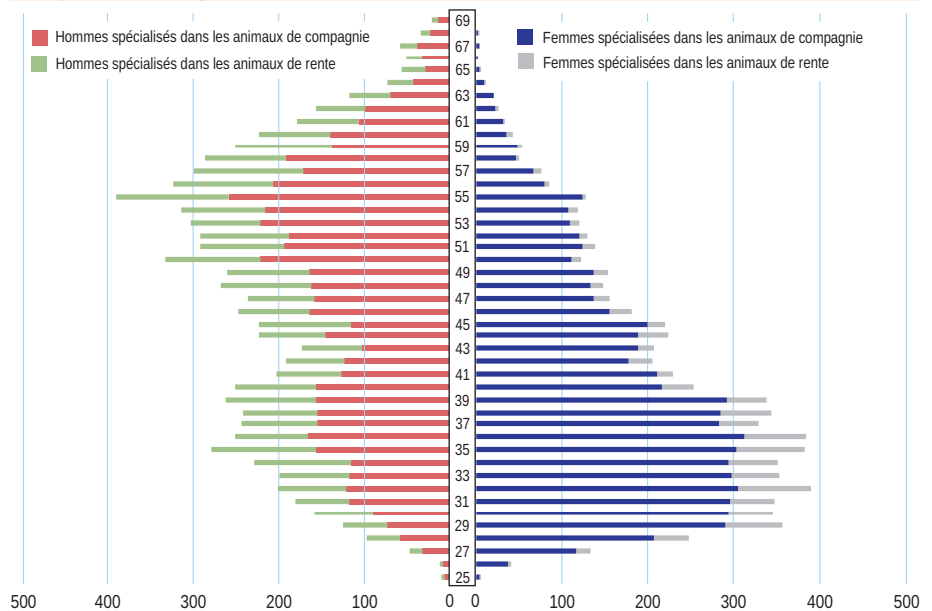
En plus des 18 400 vétérinaires travaillant dans le secteur, 1 300 vétérinaires salariés exercent dans d'autres secteurs tels que les laboratoires de R&D en santé animale, l'industrie pharmaceutique, la distribution de médicaments vétérinaires, l'industrie de l'alimentation animale, les structures d'accueil et de protection des animaux (SPA), les parcs zoologiques, l'élevage, etc. Ces effectifs ont baissé de 25 % entre 2009 et 2015, malgré un niveau de rémunération plus élevé et une hausse du salaire moyen plus forte que dans le secteur vétérinaire.

Encadré 2 + 45 % d'emplois salariés d'auxiliaires vétérinaires en 6 ans

Fin 2016, le secteur vétérinaire compte 17 450 salariés, en hausse de 17 % par rapport à 2009. Ces salariés sont répartis en trois populations d'ampleur équivalente : vétérinaires salariés, auxiliaires vétérinaires (*définitions*) et autres employés-ouvriers. Ces dernières années, les effectifs d'auxiliaires vétérinaires ont fortement progressé (+ 45 % entre 2009 et 2015), vraisemblablement en raison de leur polyvalence et de leur niveau élevé de qualification. À l'inverse, ceux des fonctions « supports » ont diminué : - 22 % pour les secrétaires et - 34 % pour les nettoyeurs.

d'exercice libéral (SEL) se sont fortement développées au détriment des sociétés civiles professionnelles (SCP) et des autres formes de sociétés. En 2016, les SEL réalisent 40 % du chiffre d'affaires du secteur, contre 7 % en 2003.

6 Pyramide des âges de la profession vétérinaire en 2016



Lecture : en 2016, parmi les vétérinaires (salariés ou non) de 30 ans, on recense 295 femmes spécialisées dans les animaux de compagnie et 52 dans les animaux de rente (respectivement 90 et 69 pour les hommes).
 Champ : vétérinaires inscrits à l'Ordre en 2016.
 Source : Ordre national des vétérinaires, *fichier des adhérents*, traitement Insee.

7 Catégories socioprofessionnelles des salariés du secteur vétérinaire

	Effectifs salariés au 31/12/2015	Répartition des effectifs salariés (en %)	Évolution 2009-2015 (en %)	Part des femmes en 2015 (en %)	Part des femmes en 2009 (en %)
Cadres, dont :	5 600	33	25	80	75
vétérinaires	5 500	32	26	80	75
Professions intermédiaires	300	2	- 3	91	91
Employés et ouvriers, dont :	11 200	65	11	96	96
auxiliaires vétérinaires	6 000	35	45	97	97
secrétaires	1 600	12	- 22	99	99
nettoyeurs	1 000	6	- 34	98	96
Ensemble	17 100	100	15	91	90

Lecture : en 2015, 5 600 cadres exercent dans le secteur et sont essentiellement des vétérinaires. Leur nombre a progressé de 25 % depuis 2009.
 Source : Insee, *déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2009 et 2015*.

Sources

Le fichier *Ésane* de l'Insee sur les unités légales et entreprises contient des données économiques de cadrage, issues des enquêtes de l'Insee et des liasses fiscales. Les données équivalentes des États membres de l'Union européenne sont disponibles sur le site d'Eurostat et figurent dans le **fichier de données complémentaires joint à cette publication sur le site insee.fr**.

Pour calculer les volumes d'activité, les données en valeur sont déflatées par des **indices de prix** à la consommation pour les animaux de compagnie et des indices de prix sur les moyens de production (IPAMPA) pour les animaux de rente. Les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** fournissent des informations sur l'emploi et la rémunération des salariés.

Les données sur la **consommation finale** dans les **comptes nationaux** et l'**enquête Budget de famille** fournissent des statistiques sur l'évolution des dépenses des

Le succès des SEL s'explique par les avantages offerts : facilitation de l'exercice en commun, de la transmission, exploitation de plusieurs domiciles professionnels d'exercice (DPE), possibilité pour un vétérinaire d'exercer dans plusieurs SEL, ouverture du capital à des associés non vétérinaires restant minoritaires.

Dans les SEL, comme dans les autres sociétés de capitaux, une partie de la rémunération des dirigeants peut figurer comptablement dans les frais de personnel. Ainsi, le taux de marge brut (*définitions*) est nettement moindre pour les SEL (8 % en 2016) que pour les entreprises individuelles (27 %) ou les SCP (32 %) (*bibliographie*). Pour l'ensemble du secteur, le taux de marge diminue en raison de la part croissante des SEL. Il baisse de 12 points sur la période 2000-2016 pour atteindre 21 %. En outre, le taux de marge par forme juridique s'est un peu érodé sur la période 2000-2016, notamment pour les SCP (- 5 points). ■

ménages par poste détaillé et sur la possession des ménages en animaux de compagnie.

Les **comptes de la branche agriculture** (Insee et Agreste) mobilisent en particulier le **réseau d'information comptable agricole (RICA)** et donnent l'évolution du cheptel et des dépenses vétérinaires pour les animaux de rente.

Le fichier des adhérents de l'**Ordre national des vétérinaires** comprend un annuaire des praticiens, enrichi par leurs orientations par espèces. Apparié avec le fichier É sane, il permet de connaître les effectifs et le chiffre d'affaires des unités légales du secteur vétérinaire.

L'**enquête auprès des fabricants d'aliments pour chiens, chats et oiseaux (FACCO)**, réalisée tous les deux ans, renseigne sur l'évolution de la population animale domestique.

Définitions

L'**unité légale** est définie comme une entité juridique (personne morale ou physique) de droit public ou privé. Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, Direction générale des impôts...) et elle représente l'unité principale enregistrée dans Sirene. Elle ne doit pas être confondue avec la notion d'**entreprise**, unité statistique dont le contour est plus large.

La **profession de vétérinaire est libérale**, réglementée et organisée en Ordre. Celui-ci habilite les praticiens, notamment sous condition d'obtention d'un diplôme d'État de docteur vétérinaire.

Le vétérinaire peut exercer son activité en tant qu'**entrepreneur individuel** sous la **forme libérale**. En revanche, il ne peut pas adopter le statut de micro-entrepreneur. Les vétérinaires peuvent **s'associer** pour exercer leur activité professionnelle et adopter une **forme sociétale**. La détermination de la structure d'exercice libéral dépendra de la volonté des associés de mettre en commun leurs honoraires (par exemple : SCP, SEL, SEP) ou de ne partager que les frais de fonctionnement (comme les sociétés civiles de moyen - SCM).

Les vétérinaires peuvent exercer en qualité de cadre **salarié**. Les élèves des écoles vétérinaires françaises titulaires du DEFV (diplôme d'études fondamentales vétérinaires) peuvent durant la fin de leur scolarité exercer en qualité d'assistant-vétérinaire. Ces salariés non cadres interviennent à titre médical et chirurgical sur les animaux sous l'autorité d'un vétérinaire.

La profession reconnaît également des qualifications d'**auxiliaires** pour les soins aux animaux - auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV) et auxiliaire vétérinaire qualifié (AVQ) - dont les compétences recouvrent notamment l'assistance technique : préparation du matériel médical, assistance du vétérinaire dans la réalisation des soins, des examens et des interventions chirurgicales, suivi des animaux hospitalisés. Ces auxiliaires ne sont pas inscrits à l'Ordre et ne sont pas comptabilisés ici au sein de la profession « vétérinaire ».

L'**animal de compagnie** désigne « tout animal détenu ou destiné à être détenu

par l'homme pour son agrément » (article L214-6 du Code rural et de la pêche maritime). Ce segment comprend les chiens et chats ainsi que les **nouveaux animaux de compagnie (NAC)** comme les rongeurs, oiseaux, reptiles, batraciens, poissons, etc.

Les **animaux de rente** sont détenus et élevés par des professionnels à des fins de rentabilité économique. Ils comprennent notamment les bovins, ovins, caprins, porcins, lapins et volailles.

Les vétérinaires spécialisés dans les **équidés** soignent principalement des chevaux, des ânes et des poneys.

Les vétérinaires spécialisés dans les animaux de rente ou les équidés sont appelés **vétérinaires ruraux** dans cette étude.

Le **taux de marge brut** est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et le chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) exprimé en pourcentage.

Bibliographie

- Pla A., Trevien C., « Les revenus des pharmaciens d'officine », *Insee Première* n° 1676, novembre 2017.
- *Atlas démographique de la profession vétérinaire*, Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016.
- *Maillage vétérinaire et santé animale*, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), août 2016.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
A. Goin
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : B. Rols
Impression : Jouve
Code Sage IP181712
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2018

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

